



Rapport Financier Semestriel **2015**

Comptes semestriels clos au 30 juin 2015

SOMMAIRE

1. ETATS FINANCIERS	3
1.1. Bilan Consolidé	3
1.2. Compte de résultat consolidé	4
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
1.4. Tableau de variation des capitaux propres	6
2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D’EVALUATION	7
2.1. Généralités	7
2.2. Informations générales	8
2.3. Référentiel comptable	8
2.4. Modalités de consolidation	9
2.5. Méthodes et règles d’évaluation	9
3. ORGANIGRAMME du groupe ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION	17
3.1. Organigramme du groupe	17
3.2. Périmètre de consolidation	17
4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN	18
4.1. Ecart d’acquisition	18
4.2. Immobilisations incorporelles	18
4.3. Immobilisations corporelles	19
4.4. Immobilisations financières	19
4.5. Stocks	19
4.6. Ventilation des créances par échéance	20
4.7. Ventilation des dettes par échéance	20
4.8. Provisions	22
4.9. Capital social	22
4.10. Warrants	22
4.11. Emprunts et dettes financières	23
4.12. Emprunts et dettes financières par devises et par taux	24
5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	25
5.1. Chiffre d’affaires	25
5.2. Autres produits d’exploitation	26
5.3. Variation nette des amortissements et dépréciations d’exploitation	26
5.4. Résultat financier	26
5.5. Résultat exceptionnel	27
5.6. Impôt sur les bénéfices	27
5.7. Gestion et Evaluation des risques financiers	27
6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
7. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES	30
7.1. Effectif moyen	30
7.2. Rémunération des dirigeants	30
7.3. Informations sur les parties liées	30
7.4. Honoraires des Commissaires aux comptes	30

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Bilan Consolidé

	30/06/2015			31/12/2014
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1 530	- 416	1 114	1 096
Ecart d'acquisition	19 838	- 1 984	17 854	18 846
Immobilisations corporelles	2 963	- 2 294	669	533
Immobilisations financières	53	-	53	43
Total Actif Immobilisé	24 384	- 4 694	19 690	20 518
Stocks et en-cours	1 323	- 25	1 298	1 337
Clients et comptes rattachés	1 857	- 163	1 694	1 263
Autres créances et comptes de régularisation	1 058	- 127	932	1 134
Valeurs mobilières de placement	10	-	10	10
Disponibilités	1 322	-	1 322	2 326
Total Actif	29 954	- 5 008	24 946	26 588
Capital			448	418
Primes liées au capital			30 313	28 184
Ecart de réévaluation			-	-
Réserves			- 8 096	- 4 366
Ecart de conversion			- 89	- 7
Résultat de l'exercice			- 2 698	- 3 702
Total Capitaux Propres			19 877	20 527
Provisions			223	212
Emprunts et dettes financières			1 383	1 157
Fournisseurs et Comptes rattachés			2 478	3 735
Autres dettes et comptes de régularisation			985	957
Total Passif			24 946	26 588

1.2. Compte de résultat consolidé

	Reel	Reel	Proforma
	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2014
Chiffre d'affaires	4 721	525	3 760
Autres produits d'exploitation	- 111	2	- 19
Achats consommés	- 3 520	- 628	- 2 767
Charges de personnel	- 2 282	- 418	- 1 865
Autres charges d'exploitation	- 10	-	-
Impôts et taxes	- 133	- 13	- 46
Dotations aux amortissements et provisions	- 145	- 74	- 74
Résultat d'exploitation	- 1 481	- 606	- 1 011
Charges et produits financiers	- 219	- 6	- 447
Résultat courant des sociétés intégrées	- 1 700	- 612	- 1 458
Charges et produits exceptionnels	- 7	- 16	658
Impôt sur les bénéfices	-	62	62
Résultat net des entreprises intégrées	- 1 707	- 566	- 738
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 992	-	- 986
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 2 698	- 566	- 1 724
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat net (part du groupe)	- 2 698	- 566	- 1 724
Résultat par action (en Euros)	- 0,42	- 0,10	- 0,31
Résultat dilué par action (en Euros)	- 0,42	- 0,10	- 0,31

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net total des sociétés consolidées	- 2 698	- 566
Elimination des amortissements et provisions	1 137	86
Elimination des plus ou moins values de cession	- 16	4
Total marge brute d'autofinancement	- 1 577	- 476
Variation des frais d'emission d'emprunt	-	-
Variation des stocks liée à l'activité	137	- 982
Variation des créances	- 70	- 1 676
Variation des dettes	- 1 337	3 913
Flux net généré par (affecté à) l'activité	- 2 847	780
Acquisition d'immobilisations	- 742	- 230
Cession d'immobilisations	418	15
Incidence des variations de périmètre (**)	-	- 227
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	- 323	- 442
Augmentations (réductions) de capital	1 999	209
Emissions d'emprunts	0	15
Remboursements d'emprunts	- 28	- 102
Cession (acq.) nette actions propres	- 29	-
Autres mouvements	-	2
Flux net provenant du (affecté au) financement	1 942	124
Incidence de la variation des taux de change	59	-
Variation de trésorerie	- 1 169	463
Trésorerie d'ouverture (*)	2 175	1 000
Trésorerie de clôture (*)	1 006	1 463

(*) Dont concours bancaires : K€.316 au 30 juin 2015 contre K€.151 au 31 décembre 2014

(**) Incidence des variations de périmètre (tel que déterminée au 30 juin 2014)

	<u>-227 K€</u>
Prix de cession Lab21 (Frais d'acquisition) :	-1.100 K€
Trésorerie apportée par Lab21 au 30 juin 2014	874 K€

1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total	Capitaux propres part du groupe
					Réserves de conversion groupe	Titres d'auto-contrôle	Autres		
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.06	418	28 184	- 4 280	- 3 702	- 7	- 86	-	20 527	20 527
Affectation résultat N-1	-	-	- 3 702	3 702	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital / Cash (*)	27	1 971	-	-	-	-	-	1 999	1 999
Augmentation de capital par incorporation de créances	2	158	- 0	-	-	-	-	160	160
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	- 29	-	- 29	- 29
Changement des méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	- 0	0	- 81	-	-	- 81	- 81
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	- 2 698	-	-	-	- 2 698	- 2 698
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation à la clôture de l'exercice 2015.06	448	30 313	- 7 982	- 2 698	- 89	- 114	-	19 877	19 877

(*) Augmentations de capital, primes d'émission incluses

Le montant total des frais liés à ces opérations et imputées sur les primes d'émission s'élèvent à K€.51 au 30 juin 2015.

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Généralités

Rappel :

Le groupe **Novacyt** a présenté pour la première fois des comptes consolidés au 31 décembre 2014 suite à la prise de contrôle de la société de droit anglais **Lab 21 Ltd** le 13 juin 2014 par voie d'apport (échange de titres). Par mesure de simplification pour l'établissement des comptes consolidés, l'opération d'apport a été réputée faite le 30 juin 2014. **Novacyt** ne détenait pas de filiale avant l'opération de prise de contrôle de **Lab 21**.

Information comparative :

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 sont présentés de la façon suivante :

- **Bilan consolidé** : le bilan consolidé au 30 juin 2015 est présenté en comparaison avec le bilan consolidé au 31 décembre 2014.
- **Compte de résultat consolidé** : le compte de résultat consolidé au 30 juin 2015 est présenté en comparaison avec :
 - o le compte de résultat consolidé au 30 juin 2014 dit « Réel » qui comprend le résultat des activités de la société Novacyt du 1er janvier au 30 juin 2014,
 - o et le compte de résultat consolidé au 30 juin 2014 dit « Proforma » qui comprend le résultat des activités de la société Novacyt et de ses filiales du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 comme si le sous- groupe Lab 21 avait été acquis le 1^{er} janvier 2014.

Les charges sont indiquées avec un signe - ; les produits sont indiqués sans signe distinct.

- **Tableau de flux de trésorerie** : le tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2015 est présenté en comparaison avec le tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2014 qui reprend les variations de trésorerie de la société Novacyt, l'entrée de la société Lab 21 étant présentée dans les flux d'investissement.
- **Notes annexes** : dans les notes annexes aux états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont présentés au 30 juin 2015 et comparés au 31 décembre 2014. Les notes relatives au compte de résultat présentent le détail des charges et des produits au 30 juin 2015 pour toutes les sociétés du Groupe, avec en comparatif :
 - o le détail des charges et des produits au 30 juin 2014 dits « réels », c'est-à-dire qui correspondent au détail des charges et des produits pour la société Novacyt,
 - o le détail des charges et des produits au 30 juin 2014 dits « proforma », c'est-à-dire qui correspondent au détail des charges et des produits pour la société Novacyt et ses filiales comme si le sous-groupe Lab 21 avait été acquis depuis le 1er janvier 2014.

2.2. Informations générales

► Faits caractéristiques

- 08/04/2015 : Augmentation du capital de Novacyt par incorporation de la créance Grand Sino Ltd, pour un montant de K€.160, par émission de 32.000 actions nouvelles au prix d'émission de €5 par actions.
- 10/04/2015 : Augmentation du capital de Novacyt par émission de 410.000 actions nouvelles au prix d'émission de €5 par action, soit K€.2.050.
- Mai 2015 : Signature d'un important partenariat de distribution avec Leica Biosystems sur le marché chinois.

► Evènements post clôture

- Juillet 2015 : Emission d'un emprunt obligataire émis en une seule tranche à hauteur de M€3,5 d'une échéance de 3 ans et avec un taux d'intérêt de 12,5%. Ce financement a été affecté immédiatement au remboursement de la ligne de crédit existante à hauteur de M€.1,5 contractée auprès de la Clydesdale Bank ;
- 20/07/2015 : Augmentation du capital de Novacyt à hauteur de M€.2 par émission de 399.500 actions nouvelles ;
- 31/07/2015 : Emission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de M€.5 par émission de 20 Bons d'émission d'OCABSA (Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions) exerçables à la discrétion de Novacyt au cours des 36 prochains mois en plusieurs tranches. Un Bon d'émission donne lieu à la souscription de 25 OCABSA, soit un emprunt obligataire de K€.250. Les obligations convertibles en actions (OCA) seront émises au pair, soit 10.000 euros chacune, avec un taux d'intérêt de 2% par an et auront une maturité de 9 mois à compter de leur émission. Arrivées à échéance, les OCA non converties devront être remboursées par Novacyt. Les OCA pourront être converties en actions selon le taux de conversion suivant : 95% du plus bas des 5 cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action Novacyt précédant immédiatement la demande de conversion, sans pouvoir être inférieure à la valeur nominale d'une action Novacyt, soit 1/15^{ème} d'euros. Le nombre de BSA (Bons de Souscription d'Actions) à émettre à l'occasion de chaque émission d'OCABSA est celui qui sera multiplié par le prix d'exercice des BSA ; Le montant obtenu sera égal à la moitié du montant nominal des 25 OCA émises, soit K€.125. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à 1 action nouvelle de Novacyt. Le prix d'exercice des BSA sera égal à 110% du cours de clôture de l'action Novacyt du jour précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'émissions donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA seront détachés. Les OCA et les BSA ne seront pas admis aux négociations sur le marché Alternex Paris et ne seront pas cotés par conséquent. Les actions nouvelles émises sur conversion des OCA ou sur exercice des BSA auront les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires existantes et feront l'objet d'une admission sur le marché Alternex Paris sur la même ligne de cotation.

2.3. Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels du groupe Novacyt sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les nouvelles dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées. Le groupe a appliqué le règlement CRC 2000-06 sur les passifs et le règlement CRC 2004-06 sur les composants.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-après.

2.4. Modalités de consolidation

Les données financières du présent document sont présentées en milliers d'euros (sauf indication contraire).

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

§ Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 3.2.

Après identification des opérations intragroupe, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

§ Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes le 31 décembre de chaque année. Les comptes consolidés semestriels ont été établis à partir des comptes semestriels de chacune des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

2.5. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

➤ Principe de continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes semestriels au 30 juin 2015 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois font apparaître une situation de trésorerie positive. Elles tiennent notamment compte des éléments suivants :

- La trésorerie disponible au 30 juin 2015 s'élevant à K€.1.322 ;
- Les financements obtenus en juillet 2015 à travers les opérations suivantes:
 - o Emission d'un emprunt obligataire d'un montant de M€.3,5 souscrit en totalité par une société de capital- risque et qui a été destiné en priorité à refinancer la dette du Groupe auprès de la Clydesdale Bank à hauteur de K€.1,5.
 - o Augmentation de capital à hauteur de M€.2 souscrite en totalité par les investisseurs actuellement présents au capital de Novacyt ;
 - o Emission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de M€.5, souscrit à hauteur de K€.250 fin juillet 2015.

Si toutes ces hypothèses venaient à ne pas se réaliser, il en résulterait une incertitude sur le principe de continuité d'exploitation retenu pour l'établissement des comptes dans la mesure où la société pourrait en conséquence ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2015 pourrait alors se révéler inapproprié.

► **Recours à des estimations**

Pour établir ces informations financières, la Direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, les créances clients et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

► **Changement de méthodes**

Néant

► **Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en euros de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés résultent donc :

- de la variation entre le cours de clôture historique et celui de l'exercice en cours sur les capitaux propres d'ouverture ;
- de la différence entre le taux de change moyen et le taux de change à la clôture sur le résultat de la période et sur les flux de variation des capitaux propres.

► Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part correspondante des capitaux propres retraités, après valorisation et affectation aux immobilisations incorporelles ou corporelles des éléments relatifs à celle-ci.

L'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Lab21 Ltd a été réputée faite le 30 juin 2014. Un écart d'acquisition a été dégagé pour un montant global de K€.19.838, et a été ainsi déterminé :

- Prix d'acquisition des titres :	K€.18.847
- Frais d'acquisition des titres :	K€.1.227
- Total Coût d'acquisition des titres :	K€.20.074
- Q/P des capitaux propres Lab21 retraités au 30/06/2014 :	K€.2.383
- Ecart d'acquisition repris du sous-palier UK au 30/06/2014 :	K€.2.147
- Ecart d'acquisition :	K€.19.838

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis (actifs et passifs) est réalisée y compris pour les marques, parts de marché quand celles-ci sont évaluables de manière fiable.

La durée d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élève à 10 ans, reflétant les usages sectoriels.

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Dans pareil cas, les écarts d'acquisition feront l'objet d'une provision pour dépréciation.

► Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de brevets créés en interne.

Ces brevets ont été comptabilisés selon les règles suivantes :

- Phase de recherche : Comptabilisation des dépenses en charges d'exploitation ;
- Phase de développement : le groupe a opté pour la méthode préférentielle, c'est-à-dire, la comptabilisation à l'actif du bilan dans la mesure où ces brevets constituent une source régulière de profits et sont dotés d'une pérennité suffisante.

Chaque brevet a été comptabilisé pour sa valeur correspondant aux coûts engagés au cours de la période de développement. Ces coûts comprennent les honoraires du cabinet de conseils en propriété industrielle.

Le fait générateur de l'amortissement est la date de mise en service, c'est-à-dire, la date de dépôt du brevet. Ces brevets sont amortis sur 20 ans, selon le mode linéaire. Toutefois, les coûts engagés postérieurement au dépôt du brevet sont amortis sur la durée restant à courir et jusqu'à la fin de la protection juridique du brevet auxquels ils se rattachent.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des licences comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

► Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie probable :

- Matériel et outillage industriels	Linéaire – 3 à 6 ans
- Installations générales, Aménagements	Linéaire – 3 à 5 ans
- Matériel de transport	Linéaire – 5 ans
- Matériel de bureau	Linéaire – 3 ans
- Matériel informatique	Linéaire – 2 à 3 ans

► Immobilisations en cours

En application de la méthode préférentielle, le groupe a décidé de porter à l'actif les dépenses de développement, sous réserve que celles-ci répondent aux critères suivants :

- Le projet en cause est nettement individualisé ;
- Les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale du projet sont sérieuses ;
- Les coûts du projet sont distinctement établis.

Les immobilisations en cours ne seront amorties qu'à l'achèvement du programme et de leur mise en service. Les autres dépenses de recherche et de développement, ne répondant pas aux critères annoncés ci-dessus, ont été comptabilisées directement en charges.

► Location – financement

Le groupe ne dispose pas de contrat de location-financement.

► Immobilisations financières

Le groupe ne dispose pas de titres de participation qui ne seraient pas inclus dans le périmètre de consolidation.

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts de garantie versés.

► Dépréciation d'actifs

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

- *Indices externes*
 - une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
 - des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;

- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.
- *Indices internes*
 - Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
 - Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
 - Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
 - Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est la valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

► Stocks

Les stocks sont mouvementés selon la méthode « Premier entré-Premier sorti ».

- Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont valorisés au prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.
- Les encours et stocks de produits finis sont valorisés à la somme des coûts directs (matières premières et salaires) et d'une quote-part de frais généraux.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

► Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les créances envers l'Etat au titre de la TVA et du crédit impôt recherche.

► Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de négociation pour les titres non cotés, et en fonction du cours de bourse pour les titres cotés.

▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placements et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. Le poste « Trésorerie et Equivalent de trésorerie » comprend également les découverts bancaires.

▶ Provision pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

▶ Engagements en matière de retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ en retraite, la mortalité. Ces évaluations sont ensuite ramenées à leur valeur actuelle.

▶ Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Conformément à la méthode préférentielle, les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

▶ Avances remboursables accordées par des organismes publics

Les avances reçues des organismes publics pour le financement des activités de recherche dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers ».

▶ Chiffre d'affaires

Activité de Novacyt

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de machines (automates, accessoires et pièces détachées auprès de distributeurs ou partenaires industriels ou commercialisés directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers). La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des machines chez le distributeur ou le client final en cas de ventes directes.

Le chiffre d'affaires « production vendue » correspond à l'activité de distribution des consommables tels que les flacons et les systèmes de décantation.

Activités de Lab21 et de ses filiales

Lab21 fournit des services de diagnostic en laboratoire. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le service est rendu (diagnostic effectué).

Les filiales de Lab21 fabriquent et vendent des réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines. Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

▶ **Subventions reçues**

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

▶ **Opérations en devises**

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

▶ **Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

▶ **Crédit impôt recherche**

Le groupe a retenu l'option de classer le crédit impôt recherche en subvention d'exploitation.

▶ **Résultat par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis sur la période, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

▶ **Impôts sur les bénéfices**

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

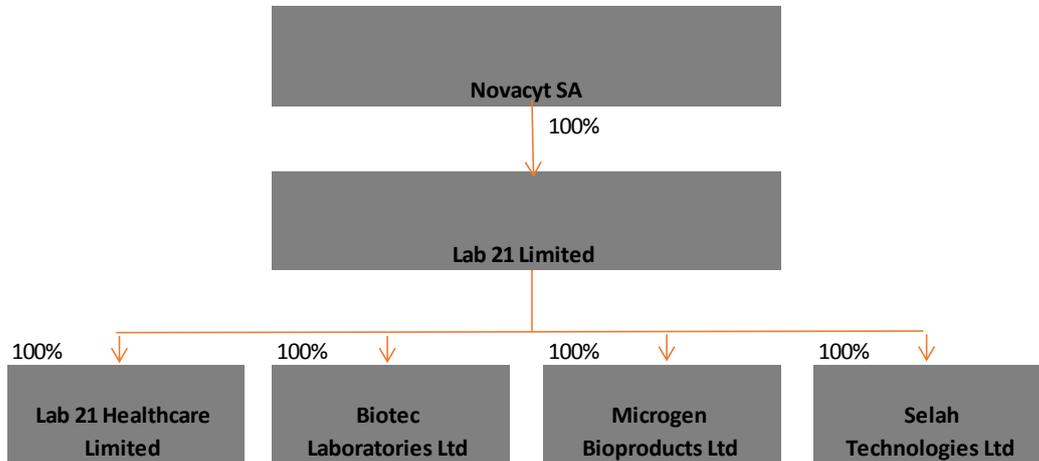
Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Compte tenu de la faible probabilité à court terme de pouvoir compenser les actifs d'impôts différés, aucune créance d'impôt différé n'a été comptabilisée.

3. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Organigramme du groupe



3.2. Périmètre de consolidation

Unités	Clôture			Ouverture		
	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
Novacyt SA	Mère	Mère	IG	Mère	Mère	IG
Lab 21 Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Microgen Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Healthcare Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Biotec Laboratories Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Selah Technologies Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG

Nomenclature des méthodes de consolidation :

« IG » signifie Intégration Globale

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecart d'acquisition

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	19 838	-	-	-	-	-	-	19 838
Amt/dép. écarts d'acquisition	- 992	-	-	-	- 992	0	-	- 1 984
Total Valeur Nette	18 846	-	-	-	- 992	0	-	17 854

4.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Clôture
Frais de développement	-	38	-	-	1	-	40
Concessions, brevets & droits similaires	1 451	33	-	-	4	-	1 488
Autres immobilisations incorporelles	3	-	-	-	-	-	3
Immobilisations incorporelles	1 454	71	-	-	5	-	1 530
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 355	-	-	- 56	- 2	-	- 413
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 3	-	-	-	-	-	- 3
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 358	-	-	- 56	- 2	-	- 416
Total valeur nette	1 096	71	-	- 56	2	-	1 114

4.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Clôture
Installations tech, matériel & outillage	1 383	106	- 7	-	53	-	1 534
Autres immobilisations corporelles	224	11	-	-	19	-	254
Matériel de bureau	67	-	-	-	4	-	71
Matériel de transport	105	-	- 32	-	-	-	73
Matériel informatique	447	86	-	-	45	-	578
Immobilisations corporelles en cours	427	26	-	-	-	-	453
Immobilisations corporelles	2 653	229	- 39	-	120	-	2 963
Amt/Dép. Matériel de bureau	- 62	-	-	- 2	- 4	-	- 68
Amt/Dép. Matériel transport	- 46	-	16	- 9	-	-	- 39
Amt/Dép. Matériel informatique	- 418	-	-	- 16	- 40	-	- 474
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 1 072	-	2	- 55	- 44	-	- 1 168
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 174	-	-	- 6	- 16	-	- 197
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	- 348	-	-	-	-	-	- 348
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 2 120	-	19	- 89	- 103	-	- 2 294
Total valeur nette	533	229	- 37	- 89	16	-	653

4.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidences des changements de méthodes	Clôture
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	10	0	-	-	-	-	-	-	10
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	32	391	- 382	-	1	-	-	-	42
Immobilisations financières	43	391	- 382	-	1	-	-	-	53
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	43	391	- 382	-	1	-	-	-	53

Les mouvements portant sur les immobilisations financières au cours du semestre concernent exclusivement les opérations relatives au contrat de liquidité.

4.5. Stocks

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	725	- 25	701	600	- 23	578
Stocks - en-cours de production	144	-	144	201	-	201
Stocks -ppts finis et intermédiaires	265	-	265	325	-	325
Stocks de marchandises	189	-	189	233	-	233
Total des stocks	1 323	- 25	1 298	1 359	- 23	1 337

4.6. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans
Prêts, cautionnements et autres créances	53	26	27
Total Immobilisations financières	53	26	27
Clients et comptes rattachés	1 855	1 855	-
Total Clients et comptes rattachés	1 855	1 855	-
Créances sur personnel & org. sociaux	13	13	-
Créances fiscales Hors IS	330	330	-
Etat, impôts sur les bénéfices	195	195	-
Autres créances	164	164	-
Comptes de régularisation	357	357	-
Total Autres créances	1 058	1 058	-
Total Créances	2 967	2 940	27

Les comptes de régularisation comprennent les frais d'émission d'emprunt étalés sur la durée de vie de l'emprunt. Les frais d'émission restant à étaler s'élèvent à K€.97 au 30 juin 2015.

4.7. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans
Emprunts auprès des Etbits de crédit	1 067	1 067	-	-
Concours bancaires	316	316	-	-
Total dettes financières	1 383	1 383	-	-
Dettes fournisseurs	2 478	2 478	-	-
Total dettes Fournisseurs	2 478	2 478	-	-
Dettes sociales	427	427	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	115	115	-	-
Comptes courants	0	0	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Dettes fournisseurs sur immobilisations	139	139	-	-
Autres dettes	197	197	-	-
Comptes de régularisation	108	108	-	-
Total autres dettes	985	985	-	-
Total dettes	4 846	4 846	-	-

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit sont détaillés aux paragraphes 4.11 et 4.12. Elles ont été en totalité remboursées en juillet 2015.

Le poste « Dettes sur fournisseur sur immobilisations » comprend la dette envers le fournisseurs MACLIP.

Un contrat de cession de six brevets au profit de la Société Novacyt a été signé le 27 avril 2012 avec la société MACLIP, détenue par Monsieur Eric PELTIER, Président Directeur Général de Novacyt.

En contrepartie de la cession de ces brevets, ce contrat prévoit le règlement à MACLIP d'un montant de K€.360 HT en deux temps :

- K€.120 HT le jour de la signature du contrat de cession (en date du 18 juillet 2012, la Société MACLIP a accepté d'accorder à Novacyt sur ce montant un crédit vendeur qui ne produira pas d'intérêts avec échéance au 31 décembre 2013 ;
- K€.240 HT au plus tard le 26 avril 2013.

Par acte du 26 avril 2013, un avenant a été conclu entre les parties : la société MACLIP après avoir constaté que le règlement de K€.120 que la société Novacyt devait lui remettre au 31 décembre 2012, n'est finalement pas intervenu, a accepté expressément de proroger le délai de paiement accordé dans le cadre dudit crédit- vendeur au 30 juin 2013. Par ailleurs, les sociétés MACLIP et NOVACYT ont décidé dans cet avenant de modifier le second alinéa de l'article 5.1. de la convention de cession du 27 avril 2012 comme suit :

« la somme de 240.000 € sera, par ailleurs, versée au Cédant, au plus tard le 30 juin 2013, faute de quoi la présente convention sera résolue de plein droit, ce qui impliquera la régularisation d'un accord de Licence exclusive selon les modalités convenues dans la Licence en cours à ce jour. »

Par acte du 27 juin 2013, un second avenant est conclu entre les parties afin de permettre à Novacyt de régler les sommes restant dues à cette date, soit €.180.560 TTC au plus tard le 30 juin 2014. Cet avenant prévoit de décompter un intérêt de 3% net annuel sur la somme restant due à compter du 1^{er} juillet 2013.

La cession est assortie d'une clause de complément de prix équivalent à 5% des ventes nettes que réalisera Novacyt jusqu'au jour de l'expiration ou l'invalidation du dernier des brevets cédés sur la commercialisation des produits fabriqués en application du brevet n° 04 12710 du 30 novembre 2004, soit au plus tard jusqu'au 30 novembre 2024 ; ce complément de prix ne trouvera à s'appliquer qu'à compter du moment où les sommes exigibles excéderont K€.360.

Par acte du 30 octobre 2014, un troisième avenant a été conclu entre les parties afin de permettre à Novacyt de régler les sommes restant dues à cette date au plus tard le 31 décembre 2014. Les autres mentions de l'avenant n°2, en particulier l'application d'un taux d'intérêt de 3% net annuel, sont maintenues. Par acte du 31 décembre 2014, un quatrième avenant a été conclu entre les parties afin de permettre à Novacyt de régler les sommes restant dues au plus tard le 30 juin 2015.

Au 30 juin 2015, la société Novacyt reste devoir à la société Maclip la somme de K€.139, hors intérêts sur le premier semestre 2015. Par acte en date du 26 juin 2015, les parties ont convenues que cette somme devra être payée au plus tard le 31 décembre 2015, faute de quoi la présente convention sera résolue de plein droit, ce qui impliquera la régularisation d'un accord de licence exclusive. Il sera décompté un intérêt de 3% net annuel sur la somme restant due.

Fin juillet 2015, l'intégralité de la dette de la société Novacyt envers la société Maclip a été remboursée, y compris intérêts.

4.8. Provisions

Provisions	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (Prov. Utilisées)	Reprises (Provisions non utilisées)	Variation des cours de change	Variations de périmètre	Clôture
Provisions pour risques	96						96
Provisions pour charges	116				11		127
Provisions pour risques et charges	212	-	-	-	11	-	223
Provision pour dépréciation des immobilisations en cours	348						348
Provision pour dépréciation des stocks	23				2		25
Provision pour dépréciation des créances clients	149				14		163
Provision pour dépréciation des autres créances	116				11		127
Provision pour dépréciation	636	-	-	-	26	-	662
Total Provisions	848	-	-	-	37	-	885
Dotations / Reprises d'exploitation		-	-				
Dotations /Reprises financières		-	-				
Dotations /Reprises exceptionnelles		-	-				
Total Dotations/ Reprises		-	-	-			

Les provisions pour risques et charges enregistrent :

- Une provision pour remise en état des locaux loués par les sociétés du palier UK pour K€.127 ;
- Une provision pour litiges prud'homaux pour K€.96.

4.9. Capital social

Le capital de la société **Novacyt** est composé au 30 juin 2015 de **6.712.723 actions** d'une valeur nominale de **€1/15** chacune, soit un capital de **€447.514,84**.

Les dernières opérations portant sur le capital sont ainsi résumées :

- Le 8 avril 2015, la société a procédé à une augmentation de capital par incorporation de créances d'un montant total de €160.000. Le capital a été porté de €418.048,18 à €420.181,51 par émission de 32.000 actions au prix de €5 par action avec une prime d'émission de €157.866,67.
- Le 10 avril 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de €420.048,18 à €447.514,84 par émission de 410.000 actions au prix de €5 par action, soit avec une prime d'émission de €2.022.666,67. Le montant de l'augmentation de capital (avant imputation des frais d'émission) s'élève à €2.050.000.

4.10. Warrants

Des contrats de warrants ont été émis par la société filiale Lab21. Les contrats ne prévoient pas de clause de remboursement ni de clause de rémunération.

Les contrats encore valides à la date de clôture présentent les caractéristiques suivantes :

Warrant issue date	Warrant expiry date	Number of Warrants
oct.-10	sept.-15	45 940
nov.-10	oct.-15	105 282
déc.-10	nov.-15	1 957
févr.-11	janv.-16	2 900
mars-11	févr.-16	1 020
juil.-11	juin-16	3 500
déc.-11	nov.-16	1 120
janv.-13	déc.-17	16 000
Total		177 719

Chaque warrant donne droit à une action Lab21. Les warrants seront exerçables au prix de 32,5€ par action Lab21.

4.11. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remb.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 006	0	- 78	89	-	50	1 067
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-	-	-
Total Dettes financières MLT	1 006	0	- 78	89	-	50	1 067
Concours bancaires (dettes)	151	146	-	19	-	-	316
Total Dettes financières CT	151	146	-	19	-	-	316
Total Emprunts et dettes financières	1 157	147	- 78	108	-	50	1 383

Le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit » est principalement constitué de l'emprunt accordé par la Clydesdale Bank à la société Lab 21.

Ce dernier a été intégralement remboursé en juillet 2015.

Cet emprunt bancaire était assorti d'engagements financiers (calculés sur la base des comptes consolidés du sous-groupe Lab21) envers l'établissement financier prêteur définis comme suit :

- **Trésorerie et Equivalents de trésorerie** : Le total de la « trésorerie et équivalents de trésorerie » des sociétés du groupe constitué par Lab21 et ses filiales ne sera pas inférieur à la somme de 250.000 GBP à tout moment.

Cet engagement sera vérifié chaque mois jusqu'au 31 août 2015 sur la base des comptes de gestion du groupe pour la période.

- **Consommation de cash (« Cash Burn »)** : Le total de la « trésorerie et équivalents de trésorerie » des sociétés du groupe constitué par Lab21 et ses filiales ne sera pas inférieur à 6 fois la consommation de trésorerie pendant les 6 mois précédant le test.

Cet engagement sera vérifié chaque mois du 30 septembre 2014 au 31 août 2015 sur la base des comptes de gestion du groupe sur la période.

- **Total des soldes des comptes bancaires hors Royaume –Uni** : Le solde de tous les comptes bancaires du groupe constitué par Lab21 et ses filiales, domiciliés en dehors du Royaume-Uni ne sera pas supérieur à 250.000 USD.

Cet engagement sera vérifié chaque mois sur la base des informations fournies à la banque.

- **Trésorerie disponible / Coût de la Dette** : Le rapport entre la trésorerie disponible et le coût de dette ne sera pas inférieur aux ratios suivants :

- Au 30 juin 2015 :	1,0 : 1,0
- Au 30 septembre 2015 :	1,0 : 1,0
- Au 31 décembre 2015 :	1,2 : 1,0
- Au 31 mars 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 30 juin 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 30 septembre 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 31 décembre 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 31 mars 2017 :	1,2 : 1,0

Cet engagement sera vérifié pour chaque période de 12 mois se terminant aux dates ci-dessus, sur la base des comptes de gestion du groupe constitué par Lab21 et ses filiales.

- **Bénéfice avant amortissements, intérêts et Impôts/ Coût de la dette** : Le rapport entre le « bénéfice avant amortissements, intérêts et impôts » et le coût de dette ne sera pas inférieur aux ratios suivants :

- Au 30 septembre 2015 :	1,0 : 1,0
- Au 31 décembre 2015 :	1,1 : 1,0
- Au 31 mars 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 30 juin 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 30 septembre 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 31 décembre 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 31 mars 2017 :	1,1 : 1,0

Cet engagement sera vérifié pour chaque période de 12 mois se terminant aux dates ci-dessus, sur la base des comptes de gestion du groupe constitué par Lab21 et ses filiales.

4.12. Emprunts et dettes financières par devises et par taux

	Clôture	Devises					Taux	
		EURO	LIVRE STERLING	US DOLLAR	YEN	Autres devises	Taux Fixe	Taux Variable
Emprunts auprès des Etablissements de crédit	1 067	37	1 030	-	-	-	37	1 030
Concours bancaires (dettes)	316	-	316	-	-	-	316	-
Total Dettes financières par devise et taux	1 383	37	1 346	-	-	-	353	1 030

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réal	Exercice 2014.06 Proforma
Production vendue de biens	2 524	513	1 840
Production vendue de services	467	12	528
Autres refacturations avec marge	104	-	-
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-	-	-
Ventes de marchandises	1 626	-	1 392
Chiffre d'affaires	4 721	525	3 760

➤ Chiffre d'affaires par produits

Détail du chiffre d'affaires par produits	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réal	Exercice 2014.06 Proforma
Medecine personnalisée	452	-	451
Microbiologie	1 501	-	1 241
Serologie et Hématologie	2 146	-	1 504
Novaprep	621	525	564
Total	4 721	525	3 760

➤ Chiffre d'affaires par zone géographique

Détail du chiffre d'affaires par zone géographique	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réal	Exercice 2014.06 Proforma
Europe	2 536	462	1 993
Amérique et Moyen- Orient	1 032	-	564
Asie	954	37	451
Afrique	200	26	752
Total	4 721	525	3 760

5.2. Autres produits d'exploitation

	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réel	Exercice 2014.06 Proforma
Production stockée	- 162	-	-
Subventions d'exploitation	40	2	2
Autres produits	0	-	-
Transferts de charges d'exploitation	11	-	-
Autres produits d'exploitation	- 111	2	2

5.3. Variation nette des amortissements et dépréciations d'exploitation

	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réel	Exercice 2014.06 Proforma
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 56	- 49	- 49
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 89	- 26	- 58
Dot./dép. des actifs circulants	-	-	- 7
Rep./dép. des créances (actif circulant)	-	-	30
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 145	- 75	- 84

5.4. Résultat financier

	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réel	Exercice 2014.06 Proforma
Charges d'intérêts sur emprunt	- 56	- 4	- 388
Pertes de change	- 161	- 2	- 60
Autres charges financières	- 1	- 2	- 2
Pertes sur équivalents de trésorerie	- 32	-	-
Total Charges financières	- 250	- 8	- 450
Gains de change	7	-	1
Autres produits financiers	0	1	1
Produits financiers	31	1	3
Total résultat financier	- 219	- 7	- 447

5.5. Résultat exceptionnel

	Exercice 2015.06	Exercice 2014.06 Réel	Exercice 2014.06 Proforma
Produits de cession d'immo. corp.	36	15	15
Produits de cession d'autres élém. actif	-	-	873
Total Produits exceptionnels	36	15	888
Autres charges exceptionnelles	-22	-19	-36
VNC des immo. corp. cédées	-20	-	-184
Total Charges exceptionnelles	-43	-19	-220
Dot. aux prov. exceptionnelles	-	-11	-11
Total Variation nette des dép. et prov. exceptionnelles	-	-11	-11
Total Charges et produits exceptionnels	-7	-16	658

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2014 (Comptes proforma) est principalement constitué du complément de prix versé dans le cadre de la cession de Lab21 aux Etats- Unis à hauteur de K€.836.

5.6. Impôt sur les bénéfices

Le groupe étant déficitaire, il ne supporte pas de charge d'impôts.

Les déficits fiscaux reportables sont ainsi résumés :

- K€.8.522 au titre des reports déficitaires cumulés en France au 31 décembre 2014 ; ces déficits sont indéfiniment reportables ; néanmoins, compte tenu de la faible probabilité d'utiliser ce report déficitaire dans un avenir proche, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôts différés.
- K£.26.832 au titre des reports déficitaires cumulés en UK au 31 décembre 2014. Compte tenu de la faible probabilité d'utiliser ce report déficitaire dans un avenir proche, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôts différés.

Le crédit impôt recherche a été comptabilisé en subvention d'exploitation (K€.40).

5.7. Gestion et Evaluation des risques financiers

Le groupe peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, le groupe met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique du groupe n'est pas de souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Risque de liquidité

Il se peut que le groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, et que ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour le groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le groupe pourrait devoir :

- Retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche ;
- Obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat qui pourraient la contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ;
- Accorder des licences ou conclure de nouveaux accords de collaboration qui pourraient être moins favorables pour lui que ceux qu'il aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où le groupe lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires actuels pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

Risque de taux d'intérêt

Le groupe n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires à court terme, d'un compte à terme où aucune dette variable n'a été souscrite. Les emprunts bancaires ont été négociés sur la base de taux d'intérêt fixes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Le groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Risque client

Concernant Novacyt, l'exposition sur le crédit accordé aux clients (créances non réglées) reste faible car la clientèle est constituée de distributeurs, de cliniques et établissements hospitaliers pour lesquels le service client de la société vérifie la solvabilité avant toute expédition de machines.

Concernant le sous-palier UK, la gestion étroite des encaissements a permis d'identifier des typologies de clients et de mettre en avant les créances risquées. Par ailleurs, ces sociétés vendent leurs produits et services dans de nombreux pays dans le monde et, à ce titre, font face au risque de non-recouvrement et à des délais de règlement particulièrement longs. Le groupe a donc mis en place des procédures telles que l'encaissement sur factures proforma, les dépôts en garantie reçus des clients, l'assurance-crédit et les lettres de crédit.

Risque lié aux variations des taux de change

L'exposition du groupe aux variations des taux de change est faible dans la mesure où l'ensemble de ses transactions s'effectuent en euros sauf pour Novacyt, les achats auprès de SIAS qui s'effectuent en francs suisses. Grâce au partenariat développé avec SIAS, les effets négatifs du taux de change ont été largement effacés. La société n'a donc pas mis en place de couverture.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Tous les engagements significatifs ont été comptabilisés et/ou mentionnés ci-avant. Il n'existe pas de passif important ou de profits ou pertes éventuels qui devraient être provisionnés ou mentionnés dans les comptes. Par "profits ou pertes éventuels" nous entendons une situation ou un concours de circonstances comportant des incertitudes quant à la réalisation de profits et de pertes pour la société, qui seront levées dans le futur par la concrétisation ou non d'un ou plusieurs événements. La levée d'une incertitude peut confirmer la perte partielle ou totale d'un actif, l'existence d'un passif, l'acquisition d'un actif ou la diminution d'un passif. Ces éventualités ne comprennent pas les estimations habituellement utilisées pour la préparation des comptes dans le cadre de l'activité normale de la société tels que les écarts d'acquisition, les provisions et les amortissements des immobilisations.

Les engagements hors bilan sont ainsi résumés :

- Lab21 : Capital restant dû au 30 juin 2015 : K€.1.030 - Garantie accordée au prêteur Clydesdale Bank sur les actifs du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales. La sureté, qualifiée de « charge fixe et flottante » en droit anglais, porte sur la presque totalité de actifs du groupe, y compris ses brevets. Courant juillet 2015, l'emprunt a intégralement été remboursé.
- Microgen : garantie fournie à l'administration fiscale pour 20.000 GBP.

Engagements au titre du titre des départs à la retraite

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de Novacyt en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par la convention collective. Ce montant est déterminé à la date de clôture de l'exercice à l'aide de la table de mortalité en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Les obligations de Novacyt liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite sont quasiment nulles au 30 juin 2015.

Les sociétés du palier UK n'ont pas d'engagement au titre du départ à la retraite de leur personnel.

7. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

7.1. Effectif moyen

Effectif	Exercice 2015.06	Exercice 2014.12
Novacyt	6	9
Sous- groupe Lab 21	55	52
Total	61	61

7.2. Rémunération des dirigeants

Rémunération des dirigeants	Exercice 2015.06
Rémunération brute des dirigeants	89
Total	89

7.3. Informations sur les parties liées

Les dettes avec les parties liées se présentent comme suit :

Informations sur les parties liées - Passif du bilan	Exercice 2015.06	Exercice 2014.12
Rémunération des dirigeants	-	-
Fournisseur Maclip	139	189
Comptes courants	-	63
Merlin Scientific LLP	-	20
Total	139	271

L'acquisition de 6 brevets auprès de la société MACLIP a été réalisée pour un prix global de K€.360 HT (soit K€.431 TTC) le 27 avril 2012. Le solde restant à payer au 30 juin 2015 est de K€.139 a été totalement remboursé courant juillet 2015.

7.4. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à K€.22 au 30 juin 2015.